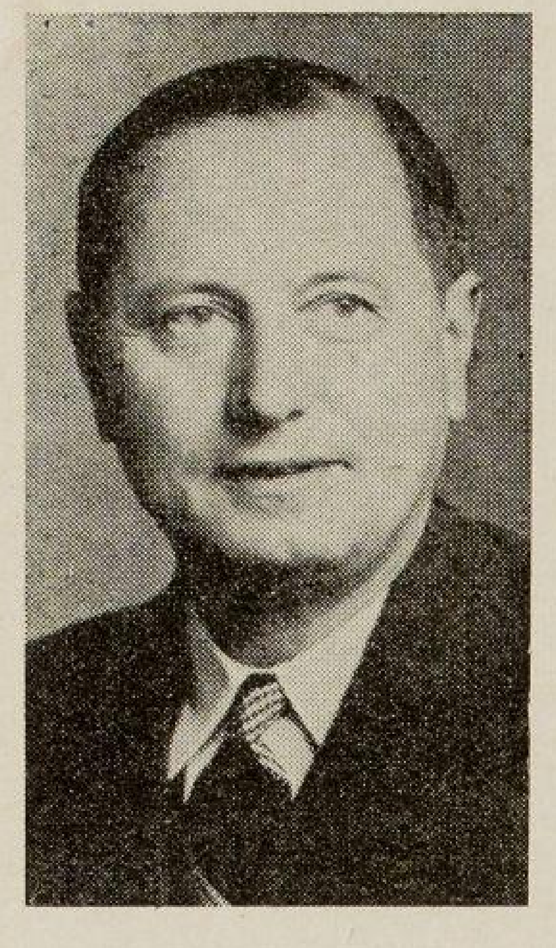


JEAN DE GRANDMAISON

# Électeurs, Électrices

## de la huitième Circonscription de Loire-Atlantique

*Le 23 novembre 1958, votre circonscription m'a élu par une IMPORTANTE MAJORITÉ.*

*La très courte profession de foi que je vous présentais à l'époque vous assurait de tous mes efforts pour une politique d'ORDRE, de JUSTICE et de RESPECT DES LIBERTÉS.*

*Au cours des quatre années qui se sont écoulées, mon TRAVAIL, mes INTERVENTIONS et mes VOTES sont restés fidèles à la ligne que je m'étais tracée en accord avec mon ami et suppléant Charles HARDY, qui nous a quittés si prématurément, et en accord avec tous les responsables de vos collectivités qui m'avaient honoré de leur confiance.*

*Aucune œuvre ne saurait être parfaite ici-bas, et personne n'a le droit de s'enorgueillir de tenir la vérité absolue, mais notre devoir est de la rechercher.*

*Après les époques d'instabilité et de déchirements qu'a connues la France, elle a besoin d'une PAIX DURABLE et de RÉCONCILIATION HUMAINE. Elle a besoin d'augmenter encore son expansion économique, condition vitale de l'équilibre et de l'harmonie européenne qui ne saurait être dissocié de l'avenir pacifique auquel nous aspirons.*

*Elle a besoin de respecter la parité du POUVOIR D'ACHAT AGRICOLE, INDUSTRIEL et OUVRIER sans lesquels la désertion des campagnes et la concentration des villes provoqueraient un malaise social dramatique.*

*Elle a besoin de reconsidérer les dangers d'une POLITIQUE FISCALE DÉVORANTE, conséquence de tendances étatistes de plus en plus envahissantes. Ce sera, parmi bien d'autres, l'œuvre que devra poursuivre le Parlement de demain : respect de l'autorité sans glisser dans l'autoritarisme, respect des libertés, bases de notre civilisation, respect de cet équilibre général des professions et des institutions sans lequel c'est la porte ouverte à l'aventure.*

*Le mode de scrutin instauré en 1958 et maintenu en 1962 permet à l'électeur de connaître, mieux qu'aucun autre, les compétences administratives et économiques des candidats aux fonctions législatives.*

*Notre connaissance d'un PAYS QUE NOUS N'AVONS JAMAIS QUITTÉ et de ses problèmes AGRICOLES, COMMERCIAUX, INDUSTRIELS et BALNÉAIRES d'une part, et les multiples fonctions administratives et professionnelles locales de mon coéquipier et de moi-même peuvent, je crois, permettre à l'électeur de nous maintenir sa confiance pour la lourde tâche qui s'imposera demain. Si celle-ci nous est accordée, nous la poursuivrons en dehors de toute attache partisane et de tout sectarisme, sans autre souci que de prolonger sur le plan national et au service de notre pays les activités dont nous avons fait preuve déjà au sein de ce département.*

# Jean de GRANDMAISON

*Conseiller général - Maire de Machecoul*
*Député sortant*
*Candidat Indépendant*

SUPPLÉANT EVENTUEL :

**Fernand FAVREAU**
**Exploitant agricole**
**Président de l'Union agricole cantonale du Pellerin**
**Adjoint au maire de Rouans**

PAIMBŒUF - IMP. COYAUD